



Sommaire

S'informer

- Le zoom de la rédaction**
Politique forestière /
 Parlement européen : la FNB salue l'adoption du rapport Köstinger p. 4
- Lignes express** p. 5
- Agenda** p. 8
- L'actualité en régions** p. 9
- Alsace – Lorraine / 7^e palmarès régional de la construction bois : 5 prix décernés**
Rhône-Alpes / Fibra lance un programme de formations construction bois
Aquitaine /
 DRT met en service sa chaudière biomasse sur son site de Vielle-Saint-Girons
Limousin / La filière lance la marque "Osez le bois du Limousin"
- Gros plan**
Forêt privée méditerranéenne /
 Alcina : des médiateurs pour mobiliser le bois p. 11

Comprendre

- Synthèse**
Panneaux / Un produit technique qui a le vent en poupe :
 le panneau massif contrecollé p. 13
- Entreprises**
Bois-énergie /
 Valenciennes : le constructeur Toyota s'équipe d'une chaudière à granulés. p. 16

S'équiper

- Matériels et techniques**
Rhône-Alpes /
 Une petite scierie artisanale s'équipe d'une scie à ruban horizontal p. 18

Gérer

- Le marché du bois**
Aux ventes ONF /
 Baisse du sapin-épicéa à Champagnole p. 21
 7.700 m³ de chêne distribués à Châtillon-sur-Seine p. 22

- Le Journal des annonces du bois** p. 23
Renseignements commerciaux p. 32



12 MAI 2015

Franc-parler

Soutenir sans contraindre

Quand elle parle de ses forêts, l'Europe est confrontée aux mêmes difficultés que la France. Il est bien difficile de réaliser la synthèse entre les intérêts économiques, les enjeux écologiques et les usages sociétaux de la forêt. Toutefois, le 28 avril dernier, la députée autrichienne Elisabeth Köstinger est parvenue à un consensus devant le Parlement européen. Son rapport, qui dessine les contours de la nouvelle stratégie forestière de l'Union européenne, a été approuvé par 566 députés.

Rien de révolutionnaire dans les 106 points de la résolution. Le parlement réaffirme que l'Union doit se concentrer sur la gestion durable des forêts. Mais à la différence de l'exécutif européen qui s'était penché sur le sujet en 2013 (1), les députés insistent sur le poids économique de la filière et sa capacité à stimuler l'emploi rural. A condition qu'on ne lui impose pas des contraintes supplémentaires...

"La nouvelle stratégie doit promouvoir l'utilisation durable de bois et d'autres matériaux de la forêt sans ajouter de la papeterie pour les propriétaires et le secteur forestier" a souligné Elisabeth Köstinger, favorable *"à une mise en œuvre peu bureaucratique"* de cette politique. Il faut comprendre que l'Europe ne doit pas imposer à ses Etats membres des règles de bonnes sylviculture et exploitation, mais continuer à encourager sur le terrain les pratiques de gestion durable. Elle le fait déjà au travers du programme d'aides Feader (2) qui sera décliné dans chaque région forestière française jusqu'en 2020.

Dans le catalogue de résolutions, on peut aussi lire que nos députés sont sensibles aux actuelles difficultés de la première transformation. La résolution 21 *"appelle la commission à analyser les difficultés d'approvisionnement de l'aval de la filière, liées à l'augmentation de la demande dans les pays tiers en particulier en bois ronds, et à soutenir ce secteur"*. C'est bien de le dire. Maintenant, il faut agir...

LBI

(1) La Commission européenne a présenté en septembre 2013 sa nouvelle stratégie fondée sur la gestion durable des forêts. Le dernier cadre datait de 1998.

(2) Fonds européen agricole pour le développement rural.